

Procédure d'activation ou désactivation de l'Alerte selon votre position

Vérifiez que la version installée sur votre smartphone est au minimum la 3.78.0. Pour connaître la version : (cf. images ci-dessous) ouvrez l'app FR Vaud – cliquez sur le pictogramme « Utilisateur » de l'angle supérieur gauche de votre écran et 2. la version apparaît en bas de la page qui s'affiche. Au besoin, rendez-vous dans l'Apple store ou Google Play pour mettre l'app à jour.

Une fois la dernière version (3.78.0 - état au 11 novembre 2024) installée, <u>la procédure pour</u> <u>activer l'Alerte selon votre position</u> est :

- a) Ouvrir l'app FR Vaud 1. Pictogramme utilisateur, 3. Disponibilités, 4. Ajouter une disponibilité, 5. Groupe, 6. FirstResponders-VD 7, Sélectionner, 8. Position : activer « Alerter selon votre position », 9. Sauver.
- b) Régler obligatoirement les paramètres de la manière suvante :
 - Accepter les notifications ;
 - Service de localisation sur « Oui » ;
 - Autoriser l'accès à votre position sur « Toujours¹ » ;
 - Mise à jour de l'application en arrière-plan : « Oui ».
 - Mode d'économie d'énergie sur « Non » (optionnel)

¹ Autoriser la géolocalisation permanente. Sur Android, aller dans Paramètres-Position-Activé-cliquer sur app FR Vaud de la liste - sélectionner « Toujours autoriser ». Sur iOS, aller dans Réglages-Confidentialité-Service de localisation -Sélectionner l'app FR Vaud-sélectionner « Toujours ». <u>Si vous</u> <u>renoncez à activer TOUJOURS, il faut renoncer à l'alerte selon votre position car votre déplacement ne</u> <u>sera pas communiqué au serveur.</u>

c) Activer la « Position exacte » qui améliore le calcul du trajet lorsque la mission est acceptée.



Vous pouvez également consulter le tutoriel d'activation du fournisseur à l'adresse : <u>https://www.surevive.ch/fr/user-guide</u> (option 1).

<u>A noter que si un de paramètres est mal configuré ou que celui-ci est modifié</u> (consciemment ou non – cf. pages suivantes), l'app cesse d'envoyer votre position au serveur et vous considère toujours à l'emplacement de la dernière transmission. Si vous observez un point d'exclamation dans un cercle rouge, cliquez dessus et observez les items qui apparaissent en rouge et qui doivent être modifiés.

Dorénavant, vous recevez les alarmes des interventions qui se situent dans un rayon de 4 km environ de votre emplacement.

Attention : il s'agit du <u>rayon</u> « d'alarme », il est possible que le système vous refuse par la suite si le temps du « trajet route » est trop long ou si d'autres FR sont déjà en route. Un message générique indique alors que vous n'arriverez pas à rejoindre le site avant les secours.







<u>Attention</u>, les smartphones signalent régulièrement l'utilisation, en arrière-plan, de la géolocalisation et demandent une confirmation de l'autorisation. Cas échéant, validez par <u>TOUJOURS AUTORISER</u> sans quoi l'option se désactivera sans que vous vous en rendiez compte. La position resterait, alors, jusqu'à réactivation des paramètres adéquats (plusieurs heures, jours, semaines !), celle du dernier envoi au serveur. Vous pourriez ainsi manquer une réanimation proche de vous, le serveur vous situant ailleurs.



Rappel :

Avec l'alerte selon votre position, vous ne recevez que les alarmes pour les interventions dans un <u>rayon</u> de 4 km environ (env. 5 alarmes/an).

Avec l'alerte selon le NPA, vous recevez toutes les alertes des NPA sélectionnés indépendamment de votre emplacement (env. 250 alarmes/an si tous les NPA sont sélectionnés).

Lausanne, le 11 novembre 2024